



Compte-rendu CFDT du CTSS-DIRIC du 27/03/2018

Plusieurs points chauds au programme de ce CTSS, notamment une discussion à propos de l'expérimentation en astreinte pour le COGIC. Bonne lecture...

1. Suites données au dernier CTSS

- Division observation

L'expérimentation d'un travail en réseau entre les MIR 75-91-78 a démarré le 15 janvier 2018. Celle-ci a pour objectif de gérer d'éventuelles indisponibilités dans les 3 MIR d'Ile-de-France, dans un contexte où les effectifs s'amenuisent vers la cible d'OSMOSE. L'expérimentation se limite à certaines stations et à la maintenance corrective. Elle fixe un ordre d'intervention entre les MIR en cas d'indisponibilité de la MIR d'origine. Pour ce faire, l'outil GMAO a évolué, avec la création d'un compte commun aux 3 MIR.

En lien avec cette expérimentation, la direction annonce également la fin de la dérogation pour la gestion des MIR91 et 95. Désormais, celles-ci seront fonctionnellement et hiérarchiquement gérées par OBS/D et OBS/DA. Les tableaux de services devront rester visibles pour les prévis d'Orly et de Roissy afin que les agents d'astreinte soient bien identifiés. Un bilan sera fait en fin d'année sur ce sujet.

D'autre part en raison de congés bonifiés concomitants, les tableaux de service de la MIR91 s'annonçaient très délicats pour l'été. Grâce au soutien apporté par Françoise Delmas (qui fera des vacances à Orly en juillet-août), un tableau prévisionnel a pu être réalisé.

Les représentants du personnel rappellent qu'il n'y a actuellement que 4 agents à la MIR91, l'un d'entre eux participant activement à MF-Sports, un autre préparant un concours. Le projet OSMOSE prévoit un TSI supplémentaire à Orly, il semblerait judicieux d'y ouvrir un poste dès maintenant.

Quant à la MIR de Bourges, elle comprend actuellement 3 agents. La cible est de 4. La direction annonce qu'un poste devrait être ouvert en 2019, ce qui pourrait constituer une opportunité pour les TSE de Bourges intéressés.

- Organisation du CM de Trappes

Un agent rejoint Orly en avril. De plus, depuis février, il n'y a plus de chef de centre à Trappes. Les 4 agents restant en poste à l'exploitation sont rattachés à DIRIC/PREVI, avec un suivi particulier par PREVI/DA. L'organisation ne devrait pas

évoluer d'ici l'automne. Au-delà, 2 agents ont demandé une mutation sur Orly. Ces départs éventuels coïncideront avec l'automatisation du kiosque. Les 2 agents qui resteraient alors ne pourront à eux seuls assurer un poste semi-permanent. Les tâches de Trappes devront ainsi être partagées avec les CM de Bourges et Tours.

Il est rappelé que les 2 agents en question ont déjà subi la fermeture d'un centre et qu'ils sont arrivés à Trappes par défaut. Il s'agit de prendre en compte cette situation difficile et d'être très attentifs aux perspectives et aux conditions de travail qui leur seront proposées.

- Division administrative

La présidente rappelle les principes des évolutions en cours dans la division administrative : création de CSP (Centre de Service Partagé) sous la tutelle du SG qui reprennent la plupart des activités des DIR ; des ressources ADM maintenues en DIR pour des fonctions de proximité ; pas de mobilité géographique.

L'objectif affiché est de « moderniser les fonctions administratives », en réalité il s'agit surtout de faire face aux réductions d'effectifs imposées. Les représentants du personnel insistent sur l'importance de la formation pour les agents concernés, notamment pour l'utilisation de nouveaux outils.

Dans ce contexte, l'avenir du poste ADM/D sera en question après le départ en retraite de l'actuel titulaire.

- Suivi des effectifs

La CFDT note que les effectifs restent fragiles sur la plupart des unités de prévision de St-Mandé (PAR, PC, CPR et TEK Médias). Un départ à la retraite d'un PC et l'expérimentation pour le COGIC pourraient impacter l'ensemble de ces services. Un poste PC a néanmoins été ouvert à la dernière CAP.

Les effectifs de TTI sont également à surveiller (cf. paragraphe ci-dessous).

2. TTI, évolution de la supervision

En raison d'effectifs de plus en plus réduits, une demande a été faite par les DIR ouest et nord-est pour que TTI DIRIC effectue la supervision sur ces 2 régions le week-end. Cela a été accepté par DIRIC/D à condition que cette supervision ne concerne pas les stations PACOME.

A la DIRIC, même si les effectifs sont encore fournis, la situation se fragilise. A TTI-Ex un départ à la retraite est prévu prochainement et un agent a demandé une mutation. Un poste a été ouvert sans apport extérieur, un agent de TTI-AS étant intéressé pour passer sur TTI-Ex.

3. Fonctionnement de l'Unité Médias, évolutions des activités et des prestations

L'actualité reste chargé pour l'Unité Médias. Plusieurs éléments de contexte se superposent.

- Météo-France a perdu la production pour la Belgique, ainsi que le contrat avec TV5 Monde, ce qui impacte 1 poste IT.
- A l'inverse, certains agents Médias se sont portés volontaires pour l'expérimentation avec le COGIC (2 TEK et 2 IT).
- Les nouvelles prestations pour TF1 vont débiter en juin de manière pré-opérationnelle.
- Le contrat France 3 Régions est en suspens, avec une évolution à prévoir de la prestation (sous-traitance partielle, réalisation de vidéo et de bulletin clé en main, etc.).

La direction préconise l'organisation suivante pour les postes IT : 1 poste télé, 1 poste TF1 + interviews + autres tâches, et 1 poste COGIC + communication. Les horaires de ce 3ème poste reste incertains (SP ? horaires de bureau en cohérence avec l'expérimentation COGIC ?).

La CFDT rappelle qu'après une période très difficile, les effectifs du poste permanent TEK sont toujours trop justes (6 + 1 brigadiste en temps partiel). Même si c'est là une opportunité valorisante et intéressante pour les agents, la participation à l'expérimentation COGIC de deux TEK (0.5 ETP) va raviver les tensions sur le tableau de service.

Quant au contrat Radio-France, les conditions du contrat sont remises sur la table pour le mois de juin. Il s'agit de mettre fin au compromis actuel qui manque singulièrement de transparence. La gestion administrative et les horaires des agents devront être clarifiés. Dans le même temps, un complément de prime IFSE pour les agents est en négociation dans le cadre du RIFSEEP.

4. Expérimentation et astreinte COGIC

DG/D2I/MI Sylvain Mondon est présent pour présenter l'expérimentation le [COGIC](#) (Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle de Crise). Le besoin fait suite à une demande du COGIC. En réponse, D2I et la DIRIC ont proposé une expérimentation avec appui sur site. Celle-ci commencerait dès avril pour se terminer en septembre.

L'organisation de cette expérimentation est présentée ci-dessous :

- 1 poste en horaires de bureau avec les tâches de travail suivantes : se tenir informé de l'évolution de la situation météo, se former, participer aux retours d'expérience, contribuer à l'amélioration des productions pour les cellules de crises, etc. Le poste est en astreinte la nuit et le week-end.
- Une présence hebdomadaire régulière sur site au COGIC (tous les jeudi après-midi par exemple).
- En cas de crise, l'intervention sur site en journée peut être décidée par le Permanencier DG. Il n'est pas envisagé d'interventions sur site la nuit, exceptionnellement des appels de clarifications sont néanmoins possibles (d'ailleurs comment seront comptabilisées les interventions téléphoniques de nuit ? Y aura t-il une durée minimum ?).

Le rôle de l'agent est précisé : il ne s'agit pas de refaire la prévision, ni de se substituer au CNP qui reste l'interlocuteur et l'appui principal au COGIC. Il s'agit d'un

appui ponctuel, dans un objectif de médiation et de communication. Le nombre d'interventions sur site est estimé entre 30 et 50 jours par an.

L'équipe de volontaires serait constituée de 4 ou 5 agents. Les représentants du personnel s'accordent pour que 5 soit le nombre minimal, ce que semble approuver la direction. Deux modalités de gestion de planning sont à expérimenter : la 1ère avec 1 agent en HB + astreinte par semaine (ce qui serait non conforme aux obligations légales) ; la 2nde avec une répartition de 2 agents par semaine (4 jours lundi-jeudi puis 3 jours vendredi-dimanche, ce qui faciliterait également la gestion des crises longues).

Cette expérimentation est une nouveauté pour l'établissement. La CFDT n'y est pas opposée, celle-ci ouvrant des perspectives intéressantes et valorisantes pour les agents volontaires. Nous resterons toutefois vigilants à ce que l'organisation reste favorable aux agents et respecte les obligations légales du temps de travail. L'impact sur les services où les ETP seront prélevés devra également être surveillé (l'équipe TEK de Médias notamment). Les agents volontaires seront soumis à une pression importante, et les responsabilités seront grandes. Ainsi, la CFDT remarque que cette fonction de soutien au COGIC devrait être considérée comme une fonction complémentaire au sens du RIFSEEP. Le sujet est sur la table d'après la direction.

5. Mise en œuvre du RIFSEEP

La pesée des postes pour les techniciens a été présentée en février.

La CFDT s'interroge sur la notation de certaines fonctions. Les notes retenues pour la fonction TEK Prévisionniste Média laissent paraître une grande méconnaissance du travail fourni (notamment la nuit où les enjeux, le degré de pression, le niveau de responsabilité et la charge de travail sont conséquents). De même on peut s'interroger sur la notation des Prévisionnistes Conseil (gestion d'interlocuteurs externes notamment).

Les primes fonctionnelles ITS n'existant plus, un complément d'IFSE est proposé pour certaines fonctions complémentaires ou spécifiques (MF Sports, assistant de prévention, responsable qualité, référent pour les armés, prestation Radio-France).

6. Plan de formation

La direction présente le bilan 2017 en terme de formations. Il est satisfaisant. Les agents de la DIRIC ont participé à 334 actions, soit 717 journées de formations. 141 agents ont au moins participé à une action (81% des effectifs). Enfin le nombre moyen de jours de formation par agent est de 4. Les principaux domaines de formation sont : les outils (principalement SYNOPSIS), la météorologie de base et le domaine Hygiène et Sécurité.

La CFDT rappelle qu'en lien avec le projet 3P il sera nécessaire de prévoir un programme de formation ambitieux pour les prévisionnistes, en prenant en compte l'aspect probabiliste. Cela devrait se faire en 2019 ou 2020.

Le prochain CTSS-DIRIC devrait se dérouler en septembre.